



Mairie de Balgau

Contacts

Adresse place du Curé Didierjean
68 740 BALGAU
Téléphone 03 89 48 60 26
Fax 03 89 48 52 97
Email mairie@balgau.fr

Horaires

Lundi et jeudi : 10h-11h45/16h-18h

Mardi : 10h-11h45/16h-18h30

Mercredi : 10h-11h45

Vendredi : 10h-11h45

Numéros utiles

| | |
|--|----------------|
| Communauté de Communes du Pays Rhin Brisach | 03 89 72 56 49 |
| École primaire | 03 89 48 57 58 |
| École maternelle | 03 89 48 52 14 |
| Périscolaire | 03 89 34 37 72 |
| Cabinet médical | 03 89 48 61 05 |
| Cabinet d'infirmiers de Fessenheim | 03 89 48 58 38 |
| Cabinet d'infirmière de Balgau | 06 84 79 09 31 |
| Centre anti-poison | 03 88 37 37 37 |
| SOS Mains | 03 89 32 55 07 |
| UEM (électricité) | 03 89 72 29 90 |
| GDF (urgence gaz nat) | 08 00 47 33 33 |
| Gendarmerie | 03 89 72 56 87 |
| Pompiers | 18 ou 112 |
| Samu | 15 |
| Police | 17 |

La commune vous informe

Coronavirus - solidarité

Pour continuer dans le même esprit d'entraide et de solidarité, la société ID3A propose à nouveau d'offrir gracieusement des salades aux habitants qui le souhaitent. Pour ce faire, rendez-vous **samedi 02 mai, de 10h à 12h** devant l'entreprise, munissez-vous d'un sac.

Des masques pour Balgau

Des habitants de la commune se sont portés volontaires pour confectionner des masques en tissu pour la population de Balgau. Ils se sont constitués en groupe sur Facebook "*des masques pour Balgau*". Si vous êtes couturière, avez du matériel - tissus en coton (t-shirt, drap, etc), élastiques, ou toute autre chose pouvant servir à leur fabrication, vous pouvez contacter l'un des membres du groupe ou via la mairie.

En remerciant d'ores et déjà l'ensemble des bénévoles pour ce geste de solidarité et l'aide que vous pourrez apporter.

De plus, à notre demande, les ATSEM vont confectionner des masques pour les enfants en vu de

leur retour à l'école.

En parallèle, le Département du Haut-Rhin, en partenariat avec l'Association des Maires du Haut-Rhin, a lancé une campagne « Un masque pour les Haut-Rhinois » en vu du déconfinement. La Mairie a donc passé commande, financée pour moitié par la commune. Il s'agit de masques réutilisables. Cela permettra donc de faire un roulement avec les différents modèles de masques.

Nous reviendrons vers vous pour les modalités de distribution.



Arrêté d'interdiction de circulation

En raison de l'affluence importante les mercredis et vendredis matin lors de la vente des producteurs locaux et commerces ambulants, la circulation automobiles est interdite devant la mairie de 8h45 à 11h45, pour garantir la sécurité des personnes.

Fusion des écoles

Faisant suite à l'annonce du Ministre de l'Éducation Nationale précisant qu'aucune

fermeture de classe n'aura lieu pour la rentrée de septembre sans l'accord du maire, décision a été prise de refuser la fermeture de classe pour la rentrée 2020/2021 et donc de surseoir d'une année la fusion avec le RPI Nambshheim-Geiswasser.

Fête des aînés

En raison des élections, la fête des aînés n'était pas encore programmée cette année. Néanmoins, considérant la crise actuelle, elle devrait se tenir courant de l'automne si la situation le permettra. Dans le cas contraire, elle ne pourra avoir lieu cette année.

Jumelage 2020

D'un commun accord entre le Maire de Balgau et le Maire de Caudecoste, le jumelage prévu au mois d'août dans le Lot-et-Garonne est annulé et sera reporté en 2021.

Qui plus est 2021 marquera le 35^e anniversaire du jumelage qui a été officialisé en 1986.

Restez informés

Consultez régulièrement notre site Internet www.balgau.net qui est mis à jour sur les directives de la Préfecture, les actions menées dans la commune, etc.

Journée de travail

Cette année, il sera sans doute difficile d'organiser une journée citoyenne.

Néanmoins, et afin de redonner un « coup d'éclat » à notre village nous appelons à poursuivre cet esprit de solidarité en désherbant les trottoirs, les arbres devant chez vous, par exemple.

Nous avons en effet pris la décision de stopper toute activité des services techniques suite à une note de la Direction Générale des

Collectivités Territoriales précisant les domaines essentiels où il convenait de maintenir une activité, les espaces verts n'en faisant pas partie. Néanmoins, les agents communaux vont progressivement reprendre du service au mois de mai.

Balayage des rues

Le balayage des rues s'est déroulé le mercredi 08 avril. Des précisions doivent être apportées suite à quelques appels en Mairie :

En raison du renouvellement du marché, un nouveau prestataire a été retenu. Ainsi, une ou deux rues ont été omises, et le camion étant assez imposant, il n'a pu emprunter **la rue des remparts** considérant l'étroitesse de cette dernière au sortir de la route de Bâle.

Le tir sera rectifié lors de son prochain passage en automne.

Autres informations

Com Com

Déchets ménagers : levées supplémentaires

En raison de la suppression de la collecte des biodéchets, 4 levées supplémentaires (gratuites) de vos bacs d'ordures ménagères sont accordées pour le mois d'avril et de mai. Seuls les ordures ménagères et les biodéchets sont acceptés dans les bacs.

ATTENTION : Ces levées supplémentaires ne sont valables que pour le mois d'avril et de mai ; elles ne sont pas reportables sur votre forfait annuel.

Pour se rendre aux points d'apport volontaire de déchets, sur le justificatif de déplacement, cochez la case « déplacements pour effectuer des achats de première nécessité » et précisez, à la main, « tri ou évacuation des déchets ».

Points d'apports volontaires

Nous devons malheureusement noter une recrudescence des gestes d'incivilités depuis le début du confinement aux différents points d'apports volontaires (PAV) sur la commune.

Les déchetteries étant actuellement fermées, nous vous rappelons qu'il est INTERDIT d'entreposer les déchets non recyclables autour des PAV. De plus, si ces derniers sont pleins, rendez-vous dans les autres PAV de la commune ou rapporter vos déchets chez vous jusqu'à ce qu'ils soient vidés.

Il s'agit d'un simple geste de bon sens, de civisme et de respect.

Déménagement du syndicat des eaux

Le syndicat des eaux Balgau – Fessenheim – Nambshheim a déménagé son siège. Les nouvelles coordonnées sont :

2 rue Niar Salin
68600 NEUF-BRISACH
03 67 82 00 15
contact@siaepbfn.fr

Syndicat des eaux

Chloration de l'eau

L'OMS rappelle que la présence de coronavirus dans les ressources d'eau potable est peu probable. Néanmoins, dans le contexte actuel, l'alimentation en eau potable fait partie des besoins vitaux de l'ensemble de la population.

Ainsi, l'ARS demande la mise en service du système de chloration. Il s'agit d'une mesure préventive, il n'y a aucune pollution de notre réseau. A noter qu'une odeur d'eau chlorée peut être perceptible, et ce pour une durée indéterminée.